

La Slovénie

La République de Slovénie (Slovenija) est une république parlementaire. Le Président de la République **Danilo Türk**, du centre gauche, a été élu en 2007. Le Premier ministre est **Borut Pahor** du Parti social démocrate

Ancien membre de la République socialiste fédérative de Yougoslavie, le pays a proclamé son indépendance le 25 juin 1991.

Capitale : Ljubljana

Population : 2, 05 millions

Superficie : 20 273 km²

Taux de croissance du PIB réel : -3,4 % (Eurostat - 2009)

Taux de chômage : 5,9 % (Eurostat - mai 2009)

Dette publique en % PIB : 22,8 % (Eurostat - 2008)

Inflation : 5, 5 % (Eurostat - 2008)

Déficit public en % PIB : - 0,9 (Eurostat - 2008)

Monnaie : Euro

Date d'adhésion : 1^{er} mai 2004.



Le 15 janvier 1992, l'Union européenne reconnaît l'indépendance de la Slovénie. Soucieuse d'entrer un jour dans l'UE, le pays réalise des efforts importants dans l'établissement d'institutions démocratiques, le respect des droits de l'homme et la mise en place d'une économie de marché. Un premier accord européen est signé le 10 juin 1996. Le pays dépose sa candidature le même jour.

Le Conseil européen de Copenhague de décembre 2002 constate, qu'à l'instar de neuf autres pays candidats, la Slovénie remplit les conditions suffisantes pour entrer dans l'Union. Après d'autres nombreux efforts pour réformer son système administratif et judi-

ciaire, la Slovénie s'aligne sur les normes européennes. Le pays entre dans l'UE le 1er mai 2004, après un référendum organisé le 23 mars 2003.

Dans la perspective de l'adoption de la monnaie unique en rejoignant les pays membres de la zone euro, la Slovénie a rapidement adhéré au mécanisme de change européen (MCE II) le 28 juin 2004. Le pays adopte l'euro le 1^{er} janvier 2007.

La Slovénie compte 7 députés au Parlement européen et représente 4 voix au Conseil de l'UE.

Economie

Les ressources naturelles du pays sont très variées et l'industrie diversifiée. La situation géographique du pays, propice aux échanges avec trois pays frontaliers, explique son développement précoce et sa réussite économique. En 2005, le taux de croissance du pays s'élève à 3, 9 %.



Carte de la Slovénie.

Hymne national : Zdravljica (que l'on pourrait traduire par « je lève mon verre » ou « un toast ») est l'hymne national de la Slovénie, tiré d'un poème du même nom écrit par **France Prešeren** en 1844 et modifié en 1846.

Il est devenu officiellement hymne national le 27 septembre 1989, en remplacement de **Naprej zastava slave**, hymne slovène depuis 1918.

Le poème comporte neuf strophes qui sont toutes en forme de verre de vin ; seule la septième strophe est chantée dans l'hymne national.

Après son indépendance, la Slovénie a dû entreprendre des réformes, notamment pour juguler son inflation. Le processus de privatisation a démarré lentement. La séparation avec la Yougoslavie a fermé beaucoup de débouchés au pays (le marché yougoslave représentait le tiers de ses ventes et lui permettait de s'approvisionner en matières premières de manière peu coûteuse).

Aujourd'hui, 70 % des échanges du pays sont réalisés avec l'UE, dont 30 % avec l'Allemagne. Mais la Slovénie cherche à diversifier ses marchés en se tournant vers des pays tels qu'Israël et la Turquie. ●

